

PROGRAMME DE COURS

Formation continue | Administration des médicaments sous délégation

Dates : Les 24 et 25 juin 2024

Durée : 16 heures

Objectifs : Ce cours vise à former les non-professionnel-le-s de santé des institutions (lieux de vie) du canton de Genève à l'aide à l'administration (distribution) des médicaments, afin de garantir la qualité et la sécurité dans le processus d'administration des médicaments.

A la fin de la session, l'apprenant-e aura développé des compétences spécifiques et sera capable de :

- connaître le cadre législatif et normatif Genevois en matière d'administration des médicaments ;
- connaître ses limites dans le processus d'administration des médicaments de son institution ;
- connaître ce qu'est un médicament, les voies d'administration et les formes galéniques des médicaments ;
- appliquer les principes d'usage et sécuritaires en lien avec l'aide à l'administration (distribution) des médicaments et
- garantir la qualité et la sécurité lors de l'administration (distribution) des médicaments.

Horaires J1	
08 :30 - 09 :00	Accueil et découverte des participants Présentation du projet, de la journée et des objectifs de cours
09 :00 – 10 :00	<p>A. LE CADRE LEGISLATIF ET NORMATIF GENEVOIS ET SON PROPRE ROLE DANS LE PROCESSUS D'ADMINISTRATION (DISTRIBUTION) DES MEDICAMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes et législations en lien avec l'administration des médicaments • L'application des principes de délégation dans les institutions genevoises • Limites du rôle du non professionnel de santé reconnu comme auxiliaire de soins dans le processus de l'administration de médicaments
10 :00 – 10 :30	Pause
10 :30 – 12 :00	<p>B. PHARMACOLOGIE ET MÉDICAMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un médicament • Catégories de médicaments • Circuit du médicament • Formes médicamenteuses et galéniques • Les voies d'administration
12 :00-13 :00	Pause repas
13 :00 – 14 :30	<p>C. LES PRINCIPES D'USAGE ET SÉCURITAIRES EN LIEN AVEC L'AIDE À L'ADMINISTRATION (DISTRIBUTION) DES MÉDICAMENTS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes généraux en vigueur pour l'aide à l'administration (distribution) des médicaments • Les principes spécifiques à la voie per os
14 :30 – 15 :00	Pause
15 :00 – 16 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes spécifiques à la voie per os (suite) • Les principes spécifiques à la voie oculaire et auriculaire <p>FEEDBACK DE LA JOURNEE</p>

Horaires J2	
08 :30 - 08 :45	Accueil – Brainstorming- programme et objectifs du jour 2
08 :45 – 10 :00	<p>D. LES PRINCIPES D'USAGE ET SÉCURITAIRES EN LIEN AVEC L'AIDE À L'ADMINISTRATION (DISTRIBUTION) DES MÉDICAMENTS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes spécifiques à la voie transdermique et cutanée • Les principes spécifiques aux voies nasale, bucco-nasale et pulmonaire
10 :00 – 10 :30	Pause
10 :30 – 12 :00	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes spécifiques aux voies nasale, bucco-nasale et pulmonaire (suite) • Les principes spécifiques à la voie rectale
12 :00 - 13 :00	Pause repas
13 :00 – 16 :30	<p>E. GARANTIE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ LORS DE L'ADMINISTRATION (DISTRIBUTION) DES MÉDICAMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisser un espace d'échange sur le « comment pensez-vous transférer cette formation dans votre pratique à court terme ? » • Le but étant de déceler un début de projection, d'engagement (à chaud) dans un transfert de ces nouvelles connaissances <p>F. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES ABORDEES LORS DE LA FORMATION</p> <p>G. EVALUATION DE SATISFACTION PAR QR CODE</p> <p>H. EVALUATION DES ACQUIS</p> <p>Test de 20 questions en 30 minutes Puis correction de 15 minutes avec possibilité de répétition max 2 fois si nécessaire</p>

Fiche validée par : Dr. O. Tejerina & K. Abate

en date du : 07.05.2024